

Fongicide cultures légumières

Vivando®, la pièce maîtresse des programmes anti-oïdium

Vivando®, propriétés et mode d'action

La substance active de Vivando® est la métrafénone, appartenant à la famille des benzophénones.

La métrafénone présente agit à différentes étapes clés du cycle de développement de l'oïdium :

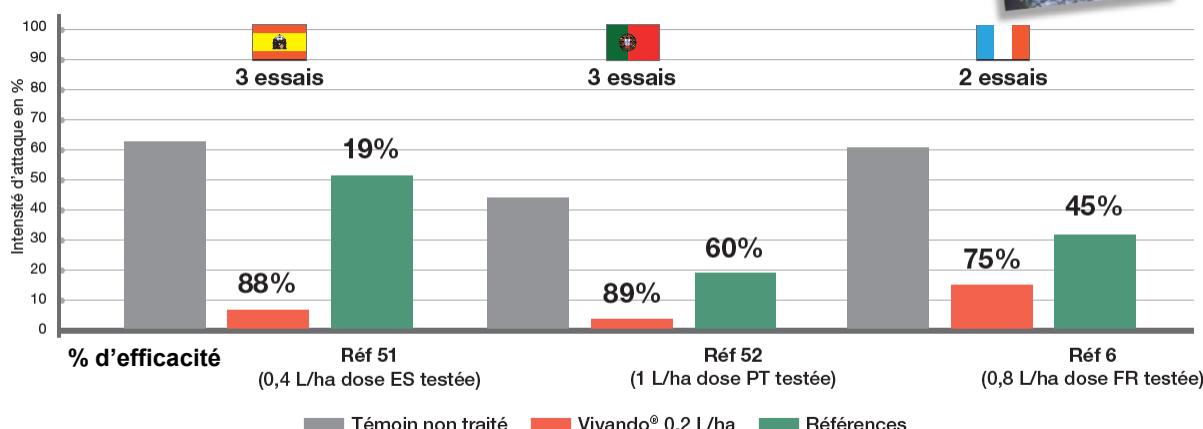
- Inhibition de la pénétration du champignon dans la plante
- Perturbation du développement du mycélium (hyphes déformés ou détruits) et des conidiophores (malformation des conidiophores réduisant fortement la production de spores)

Cinétique du produit :

- ✓ Vivando® pénètre rapidement dans la cuticule cireuse et s'accumule dans les tissus à proximité de la zone traitée
- ✓ Une partie du produit diffuse de façon translaminaire, une autre de façon acropétale, à proximité de la zone traitée (systémie modérée au sein des tissus végétaux)
- ✓ Vivando® est à l'abri du lessivage après le séchage de la bouillie de pulvérisation (en général 1 heure après application)
- ✓ Vivando® présente une bonne sélectivité pour les cultures et est très facile d'emploi

Vivando®, efficacité reconnue sur oïdium

Essais comportement melon (essais FR, PT, ES)



Vivando®, préconisations d'emploi, usages et doses

- Utiliser Vivando® en préventif, au sein d'un programme.
- Utiliser Vivando® dans la limite de 2 traitements par an et par culture.
- Utiliser préférentiellement Vivando® en alternance avec des fongicides à mode d'action différents.
- Renouveler la protection (cultures légumières) tous les 7 à 10 jours selon le niveau de pression maladie.

| Cultures de référence | Cultures rattachées | Mode d'application, maladie visée | Dose | Nb max. d'application | DAR |
|------------------------------------|--|--|-----------------------------------|-----------------------|------|
| TOMATE | Tomate (sous serre et plein champ), cultures basses | TPA oïdium(s) | 0,3 L/ha | 2 | 3 j |
| | Tomate (sous serre en cultures hautes tuteurées) | TPA oïdium(s) | 0,45 L/ha | 2 | 3 j |
| | Aubergine (sous serre) | TPA oïdium(s) | 0,3 L/Ha | 2 | 3 j |
| MELON | Melon, pastèque, potiron et autres cucurbitacées à peau non comestible | TPA oïdium(s) | 0,2 L/ha | 2 | 3 j |
| CONCOMBRE | Concombre, Courgette, Cornichon | TPA oïdium(s) | 0,2 L/ha | 2 | 3 j |
| POIVRON | Poivron (sous serre) | TPA oïdium(s) | 0,3 L/ha | 2 | 3 j |
| CHAMPIGNONS DE COUCHE | Champignons de couche | Trait. de Sol (après gobetage) Maladie de la toile | 1 mL/m ² (=10 L/ha) | 1 | 10 j |
| CULTURES FLORALES & PLANTES VERTES | Cultures florales & plantes vertes (sous serre) | TPA oïdium(s) | 0,45 L/ha | 2 | - |
| ROSIER | Rosier (sous serre) | TPA oïdium(s) | 0,45 L/ha | 2 | - |
| VIGNE | Vigne | TPA oïdium(s) | 0,2 L/ha | 2 | 28 j |

TPA : Traitement des Parties Aériennes

Fiche d'identité

| | |
|---------------------------|-----------------------------------|
| Marque déposée BASF | Vivando® |
| AMM | n° 2060050 |
| Composition | 500 g/L de métraphénone |
| Formulation | Suspension concentrée (SC) |
| Distance aux points d'eau | ZNT de 5 mètres |
| Délai de rentrée | 6 h en plein champ, 8 h sous abri |

Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 ➤ Service & appel
gratuits

Protection utilisateur lors de la manipulation : gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065 , tablier Cat III type PB3 manches longues, lunettes de sécurité et un écran facial.

BASF France SAS - Division Agro – 21, chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : XXXXXX0220SUD - Février 2020.

Vivando®. SGH09. H411 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 : Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. EUH208 : contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

